



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



Préparez votre avenir à Pétré

Soigneur d'équidés

CAPa Palefrenier Soigneur

Objectifs et débouchés

Employé dans des haras et des exploitations d'élevage de chevaux, dans des centres équestres, dans des centres d'entraînement de chevaux et dans tout secteur de valorisation des équidés, le soigneur assure les soins quotidiens au cheval, participe à l'accueil du public et à l'animation de l'exploitation, du centre ou de l'établissement et assure l'entretien et la maintenance du matériel et des installations.

Le métier nécessite un goût prononcé pour l'observation, l'entretien et la manipulation des animaux, le respect de l'hygiène et de la prophylaxie sanitaire, la mise en œuvre de toutes les mesures de prévention des maladies et accidents pouvant survenir aussi bien au repos que pendant l'exercice quotidien des équidés.

Le soigneur d'équidés effectue son travail sous la responsabilité de son supérieur, mais de manière autonome. Il est donc amené à prendre des décisions et doit savoir rendre compte de manière claire et concise.

Les titulaires du CAPa Palefrenier Soigneur peuvent poursuivre leur formation en baccalauréat professionnel (pour les meilleurs d'entre eux) ou en certificat de spécialisation. Ils peuvent aussi s'insérer directement dans la vie professionnelle.

Nos spécificités

Certains modules de formation sont laissés à notre initiative : Module Insertion Professionnelle « Pratique de l'élevage d'une race menacée » en lien avec les Traits mulassiers Poitevins de l'exploitation.

Admission

Vous êtes actuellement en 3ème, le collège vous remettra un dossier d'orientation à compléter (vœux provisoires au 2ème trimestre, vœux définitifs au 3ème trimestre). Le dossier sera étudié en commission académique fin juin.

La pré-affectation

Les jeunes confortés dans ce choix d'orientation (visite du lycée, mini-stage, journée portes ouvertes, forum des métiers, etc...), peuvent participer à la pré-affectation.

Dans ce cas, le collège doit être informé, en avril, du premier vœu d'orientation de votre enfant.

Courant avril, le collège d'origine effectue une demande de pré-affectation souhaitée sur internet. Une commission de pré-affectation se réunira et les familles seront avisées du résultat par l'Inspection Académique de la Vendée fin mai.

Tous les élèves pré-affectés seront alors reçus au Lycée de Pétré début juin.

L'Affectation

(Une commission départementale académique d'affectation se réunie fin juin pour recueillir les vœux confirmés pour les pré affectés et les nouveaux vœux pour les non pré affectés. L'Inspection académique de la Vendée confirmera les résultats aux familles à l'issue de la commission.



Organisation de la formation

62% d'enseignement professionnel et un examen obtenu pour 62% des coefficients par des épreuves réalisées dans le cadre du contrôle continu en cours de formation.

Nous laissons aux élèves la possibilité d'organiser avec l'équipe pédagogique un voyage d'études en France ou à l'étranger.

